

## NEWSLETTER AVRIL 2021



### COVID 19 : Qui peut vacciner et suivant quelles modalités ?

Depuis le 26 mars, les infirmiers peuvent prescrire et administrer les trois vaccins anti- covid19 disponibles sur le territoire. Retrouvez dans cette fiche pratique les informations essentielles sur la campagne de vaccination ([Lire la suite](#)).

### VDSI : Toutes les réponses à vos questions

Afin de vous accompagner sur le dispositif de suivi des P0 à l'isolement, l'Assurance Maladie Occitanie vous invite à rejoindre l'un de ses trois webinaires VDSI (Dans la limite de 290 participants par session), au cours desquels sera notamment abordée la question des modalités de facturation de ce nouvel acte ([Découvrez les dates et inscrivez-vous](#)).

### CPTS : "Focus" départementaux

Rappelez-vous. En mars 2019, les URPS d'Occitanie signaient un partenariat stratégique avec l'Agence Régionale de Santé, l'Assurance Maladie et la Mutualité Sociale Agricole pour déployer les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) dans notre région. Depuis lors, un Guichet Unique inter-URPS vous accompagne dans la mise en œuvre de vos projets. Il organise prochainement des webinaires "Focus CPTS" 100% pratiques, l'occasion de dresser un état des lieux du déploiement des CPTS sur votre territoire mais aussi de vous informer sur les modalités d'attribution d'une **aide financière de 1000 euros allouée par votre URPS aux équipes infirmières impliquées dans le portage d'un projet**, une façon d'encourager le leadership infirmier et les initiatives d'avenir. ([Consultez les dates et inscrivez-vous en ligne](#)). **ATTENTION** : En raison de votre forte mobilisation sur la gestion de crise sanitaire, les dates du mois d'avril ont été annulées et seront reportées à des dates ultérieures. Les sessions de mai sont maintenues.

**AGENDA** : Autres dates d'évènements en région ([Consultez](#)).

URPS Infirmiers libéraux d'Occitanie  
285, rue Alfred Nobel 34000  
MONTPELLIER  
Mail : [contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr](mailto:contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit dans la base de données de l'URPS Infirmiers libéraux d'Occitanie. Votre adresse mail est exclusivement utilisée par notre service de communication selon des protocoles sécurisés, pour vous tenir informé des actualités intéressant votre exercice libéral dans la région Occitanie.

Vous pouvez à tout moment utiliser le lien de désabonnement ci-dessous.

Conformément au RGPD et à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, Veuillez alors contacter le: 04 67 69 67 58 ou appeler le 05 62 83 50 76.

[Se désinscrire](#)

